

SÉANCE DU 11 juin 2015

L'an deux mil quinze et le onze juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Fabrice PELLETIER, Maire.

Présents : Mmes et Ms Sylvie BOUET, Roselyne SKAPSKI, Céline CHAUVET, David JEHANNET, Guy THEBAULT, Marie-José BROSSIN, Pascal PETEL, Franck PELLETIER.

Absent(s) excuse (s) : François PELTIER avec pouvoir donné à M Fabrice PELLETIER.
Yoann GANACH avec pouvoir donné à Mme Sylvie BOUET

Secrétaire de séance: Madame Sylvie BOUET

CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES PRODUITS DIVERS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de créer une régie de recettes pour encaisser les règlements suivants :

- ✓ Location salle associative
- ✓ Locations de tables et de chaises
- ✓ Location de terres communales
- ✓ Dons
- ✓ Repas du 14 juillet
- ✓ Remboursement pour dégradations occasionnées sur les bâtiments communaux et le mobilier de la salle

Madame Mireille AUROUX est nommée Régisseur et mademoiselle Céline CHAUVET est nommée Régisseur suppléant.

Le Régisseur percevra une indemnité de responsabilité annuelle de 110.00 €, le suppléant ne percevra pas l'indemnité de responsabilité.

L'acte constitutif d'une régie de recette ainsi que l'acte de nomination d'un régisseur et d'un suppléant seront effectués.

PROJET ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION

En remplacement de La ligne haute tension arrivant de Sandarville, une nouvelle ligne enfouie sera créée à partir de Meslay le Grenet et passera rue de la Forge, rue du Pâtis et rue Saint Martin. Deux transformateurs devront être installés, un sur la place rue du Pâtis l'autre proche de l'abri bus sur la place de la mairie. Des aménagements paysagers seront pris en charge par la RSEIPC pour celui du Pâtis et le conseil municipal envisage la création d'un abri bus à cet endroit.

Il est également proposé de mettre un lampadaire pour éclairer le passage de l'église ainsi que celui qui mène à la maison en location.

PROPOSITION RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC

La mise aux normes de l'éclairage public est obligatoire et devra être achevée en 2017. Les lampes anciennes devront être remplacées par des lampes moins énergivores pour répondre aux nouvelles normes. Le Conseil Municipal décide d'en remplacer un tiers cette année, soit 12 lampes. Le coût de cette opération s'élève à 11 400.00 € HT subventionnée à 50 %

DEVIS DU MUR DE CLOTURE QUI VA DE LA SALLE A L'ATELIER

Un devis pour réfection du mur, fourni par l'entreprise Arnaud PHILIPPE s'élève à 5 251.79 € HT 6 302.15€ TTC.

Il est souhaité qu'un devis soit sollicité auprès d'une autre entreprise.

INFORMATION SUR LES PROJETS EOLIENS

WKN

Le projet éolien situé le long de l'autoroute, présenté par la Société WKN est recevable. Monsieur le Préfet d'Eure et Loir a émis un avis favorable et demandé qu'un commissaire enquêteur soit désigné par le Tribunal administratif d'Orléans. Monsieur Bernard COQUELET a été nommé commissaire enquêteur. L'enquête publique aura lieu à la salle associative d'Ermenonville la grande :

Le lundi 29 juin 2015 de 9 h à 12 h

Le jeudi 9 juillet 2015 de 16 h à 19 h

Le lundi 20 juillet 2015 de 9 h à 12 h

Le jeudi 30 juillet 2015 de 16 h à 19 h

Le conseil municipal doit se prononcer sur le principe même de l'implantation du projet.

Monsieur Franck PELLETIER concerné par ce projet quitte la salle et ne prend pas part à cette délibération

Monsieur François PELTIER concerné par ce projet, absent excusé avec pouvoir donné à Monsieur Fabrice PELLETIER. Celui-ci émettra son vote personnel mais aucun vote pour monsieur François PELTIER.

Membres en exercice : 11

Membres présents : 9

Membres qui ne participent pas au vote : 2

Suffrages exprimés : pour 7, contre 2

Cette délibération est donc approuvée à la majorité

JPEE

La Société JPEE opérateurs uniques de tous nouveaux projets éoliens sur le territoire de la Communauté de communes du Pays de Combray contactera les propriétaires dont les parcelles sont concernées par le projet qui se trouve en limite des communes de Sandarville et d'Ermenonville la Grande.

EDPR

Cette société n'a pas présenté son projet à la Communauté de Communes lors de la réunion de présentation regroupant tous les projets.

ORGANISATION DU 14 JUILLET

Cette manifestation aura lieu le mardi 14 juillet à midi.

Habitants de la commune	Habitants hors commune
✓ Enfants de moins de 7 ans : gratuit	✓ Enfants de moins de 7 ans : gratuit
✓ Enfants de 7 à 14 ans : 7.00 €	✓ Enfants de 7 à 14 ans : 7.00 €
✓ Au-dessus de 14 ans : 15.00 €	✓ Au-dessus de 14 ans : 20.00 €

Date limite pour la réservation le 2 juillet 2015

MODIFICATIONS DU BUDGET DE L'EAU

Il convient d'apporter les modifications suivantes au budget du service de l'eau 2015

Chapitre 42 compte 6811 dotation aux amortissements : - 42.48 €

Chapitre 11 compte 615 – entretien et réparations + 42.48 €

Chapitre 11 compte 615 – entretien et réparations – 4 512.80 €

Chapitre 21 compte 21 – virement de la section d'exploitation – opération OFI + 4 512.80 €

Par l'intermédiaire des comptes 021 et 023

MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver les modifications suivantes aux Statuts de la Communauté de Communes :

1) Dans les compétences optionnelles

C) Protection et mise en valeur de l'environnement

« service public d'assainissement non collectif : création et gestion du service chargé du contrôle, **de l'entretien** et du suivi technique des installations individuelles d'assainissement existantes et nouvelles »

Le Conseil Municipal demande des informations complémentaires en ce que concerne le coût de l'assainissement.

Cette délibération sera remise à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

- le projet de loi NOTRe vise à renforcer les intercommunalités. Les intercommunalités passeront de 5 000 à 20 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. C'est dans ce contexte qu'est envisagé le regroupement de la Communauté de Communes du pays de Combray avec la communauté de Communes du Pays Courvillois.
- La gendarmerie souhaite instaurer un système de vigilance citoyenne dans chaque commune. Une réunion d'information à laquelle la population était conviée a eu lieu à la salle polyvalente de Sandarville.
- Le Comité des fêtes a remercié la municipalité pour son soutien lors de l'organisation du vide grenier.
- L'achat d'un aspirateur et d'une cireuse a été demandé pour l'entretien de la salle associative.